



Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 05 décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **M. Philippe VARLET**— Président
- **Mme Margaux DELETRE**, Vice-présidente
- **Mme Brigitte LHOMME**, Vice-présidente
- **M. Laurent PARSIS**, Vice-président
- **M. Jean-Philippe DELFOSSE**
- **M. Alain GEST**
- **Mme Françoise MAILLE-BARBARE**
- **Mme Mathilde ROY**
- **M. Frédéric FAUVET**

Madame MAILLE-BARBARE donne pouvoir à Monsieur VARLET

Le quorum est constaté par 6 élus présents ou représentés. Le Bureau peut donc valablement délibérer.

Monsieur PARSIS est désigné secrétaire de séance.

Délibération

1. Convention cadre pour la réalisation de travaux conjointement avec TE80

Dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, SOMME NUMERIQUE est chargé du déploiement du réseau de communications électroniques sur le département de la Somme. Les coûts spécifiques liés à l'installation de l'Ouvrage de communications électroniques sont supportés par SOMME NUMERIQUE, qui en est propriétaire.

TE80 est l'autorité organisatrice de la distribution de l'énergie électrique sur la quasi-totalité du département de la Somme. Dans ce cadre, elle passe des contrats de délégation de service public pour l'exploitation, le développement et l'entretien du réseau, sous forme concessionnaire. TE80 reste toutefois maître d'ouvrage de certaines typologies d'ouvrages en particulier des extensions de réseau Basse Tension.

Les Parties se sont rapprochées pour envisager de réaliser des travaux conjoints aux fins d'optimiser les coûts et l'utilisation du domaine public.

Au-delà des avantages économiques, SOMME NUMERIQUE souhaite être associé au plus tôt dans la réalisation des ouvrages gérés par TE80, afin d'anticiper ses extensions de câbles et de maîtriser l'ingénierie des infrastructures du réseau de fibre optique.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat mixte Somme Numérique à signer la convention-cadre avec le syndicat mixte Territoire d'Energie Somme, relative à la réalisation conjointe des travaux de génie civil de télécommunications et des travaux d'extension du réseau public de distribution d'électricité.

Adoptée à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour du Comité syndical du 12.01.2026

- Budget principal – cotisations syndicales 2026
- Déploiement du réseau de fibre optique public – participation des membres au remboursement des échéances d'emprunt 2026
- Budget primitif 2026
- Grille tarifaire des services mutualisés 2026
- Contribution ENT de l'année scolaire 2025-2026
- Offre tarifaire du service mutualisé des formations « Aidant Numérique » et « Aidant Connect »
- Grille tarifaire des contributions réseau du Groupement Fermé d'Utilisateurs
- Approbation du schéma de résilience des infrastructures numériques et autorisation de programme
- Création d'une offre de services mutualisée pour la gestion sécurisée des documents agents (coffre-fort RH) et sa charte associée.
- Création d'un emploi permanent d'Administrateur systèmes et réseaux
- Création d'un emploi permanent de Technicien data center et connectivité
- Création d'un emploi permanent de Technicien support
- Création d'un emploi permanent de Technicien support
- Création d'un emploi permanent d'Administrateur fonctionnel
- Création d'un emploi permanent de Chargé de projets usages numériques
- Tableau des emplois permanents
- Reconnaissance de Somme Numérique comme entité essentielle au sens de la directive (UE) 2022/2555 dite NIS 2

Après présentation des projets de délibération et leur explication, le Bureau émet un avis favorable pour l'inscription des présents sujets à l'ordre du jour du prochain Comité syndical.

Liste des délibérations examinées par le Bureau

- Convention cadre pour la réalisation de travaux conjointement avec TE8 - **adoptée à l'unanimité**

La séance est levée à 18h00.